



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

BULLETIN DÉCAIRE D'INFORMATION AGRO-HYDRO-MÉTÉOROLOGIQUE DU GTP



2025, N° 011
23 juillet 2025



**Créer de la valeur ajoutée dans les filières
prioritaires du projet pour une sécurité
alimentaire et nutritionnelle durable au Togo**



1. SITUATION MÉTÉOROLOGIQUE

1.1. SITUATION PLUVIOMÉTRIQUE

La deuxième décennie du mois de juillet a été caractérisée par des pluies localisées faibles à modérées sur l'ensemble du pays. Les hauteurs de ces pluies ont varié entre 3,2 mm à Kouma Konda en deux (02) jours et 56,2 mm en quatre (04) jours à Mango.

L'analyse de la figure 1 montre que la région des Savanes a été la zone la plus arrosée.

Par rapport à la normale 1991-2020, un déficit pluviométrique a été observé dans toutes les régions (Fig. 2).

Dans ce numéro :

Situation météorologique	1
Situation hydrologique	2
Situation agricole	2-3
Production balentielle	4
Parc de technologies et d'innovations agricoles	4

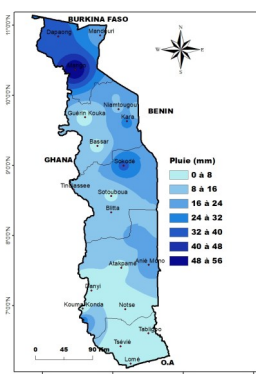


Fig. 1 : Carte de cumul de pluie de la décennie

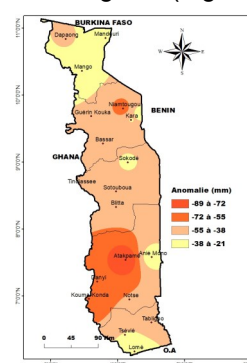


Fig. 2 : Carte de l'anomalie de la décennie

Perspectives: La prochaine décennie sera marquée par des pluies faibles localisées dans la Maritime. Des manifestations pluvio-orageuses modérées avec des coups de vent par endroits sont attendues dans les autres régions du pays.

1.2. SITUATION AGROMÉTÉOROLOGIQUE

Dans l'ensemble, les conditions météorologiques de la décennie sont relativement favorables au développement des cultures et aux activités agricoles.

Au Sud, se poursuivent les activités de mise en place des cultures du soja, du riz IR 841, du manioc, de la patate douce, du gombo, du piment et de la tomate. Les entretiens culturels de certaines parcelles de maïs mises en place tardivement continuent. La récolte du maïs est constatée dans presque toutes les préfectures.

Dans le Nord, les producteurs continuent les labours et la mise en place des cultures vivrières (maïs, sorgho, niébé, riz, arachide) et les cultures de rente (soja et coton).

AVIS ET CONSEILS 1 :

Il est conseillé de suivre au quotidien les prévisions météorologiques de l'ANAMET (MÉTÉO TOGO) pour la planification des activités ; de s'approvisionner en intrants de qualité déjà disponibles dans les magasins de la CAGIA et des structures agréées.

Il est recommandé d'éviter l'occupation des zones inondables ; de veiller à la gestion rationnelle des ressources en eau pour rendre efficace les aménagements hydro-agricoles.

Faits saillants

- Pluviométrie déficitaire ;
- Disponibilité des semences agricoles certifiées ;
- Contacts des inspecteurs de semences ;
- 83 653,080 tonnes d'engrais disponibles ;
- Protection lors des manipulations des pesticides ;
- Production piscicole, repos biologique de la pêche industrielle ;
- Parc de technologies et d'innovations agricoles.

Créer de la valeur ajoutée dans les filières prioritaires du projet pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable au Togo



2. SITUATION HYDROLOGIQUE

Les données du tableau 1 révèlent une baisse du niveau d'eau moyen décadaire dans les bassins du lac (station de Kpédji) et du Mono (station de Kolokopé), tandis que le bassin de l'Oti (station de Mango) enregistre une hausse par rapport à la décade précédente.

L'examen des courbes (Fig. 3) pour la deuxième décade de juillet montre que :

- * à Kpédji : un léger pic de 150 cm est atteint au 4^e jour, suivi d'une diminution progressive des niveaux journaliers ;
- * à Kolokopé et à Mango : les niveaux d'eau baissent continuellement tout au long de la décade.

Tableau 1 : Hauteurs moyennes et maximales

Stations	Hauteur Maximale (cm)		Hauteur moyenne (cm)	
	Décade précédente	Décade actuelle	Décade précédente	Décade actuelle
KPEDJI (Zio)	358	150	194	134,1
KOLOKOPE (Mono)	188	238	180,7	167,4
MANGO (Oti)	331	234	123	181,3

Source: DRE, juillet 2025

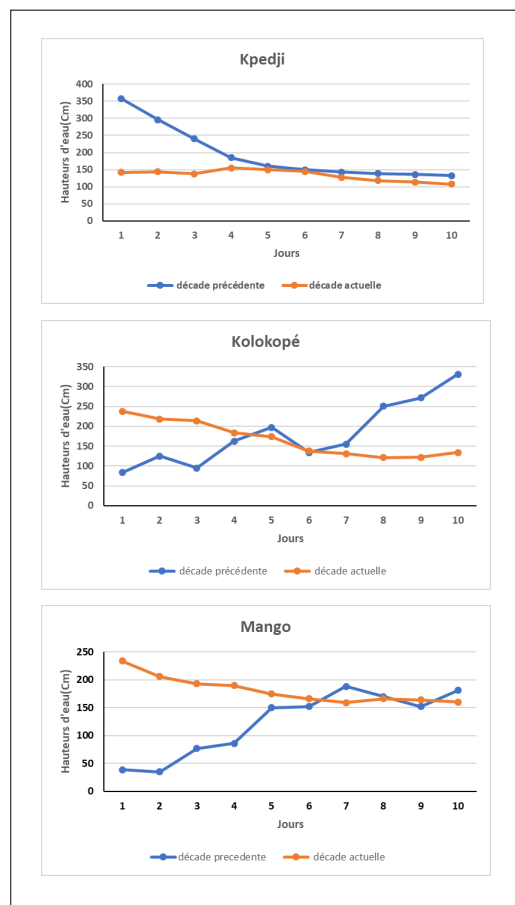


Fig. 3 : Courbes de variation des hauteurs d'eau

3. SITUATION AGRICOLE

3.1 PRODUCTION VEGETALE

Pour la campagne agricole 2025-2026, les engrais vivriers sont disponibles. A la date du 23 juillet 2025, le stock physique national des engrais minéraux disponibles est de **83 653,080 tonnes** dans les magasins de la Centrale d'approvisionnement et de la gestion des intrants agricoles (CAGIA).

Ce stock est réparti comme suit :

- **45 042,900 tonnes** de NPK 15-15-15, soit **33 769,900 tonnes** pour la zone bimodale et **11 273,000 tonnes** pour la zone monomodale ;
- **38 610,180 tonnes** d'UREE 46%N, soit **33 118,430 tonnes** pour la zone bimodale et **5 491,750 tonnes** pour la zone monomodale (Fig. 4).

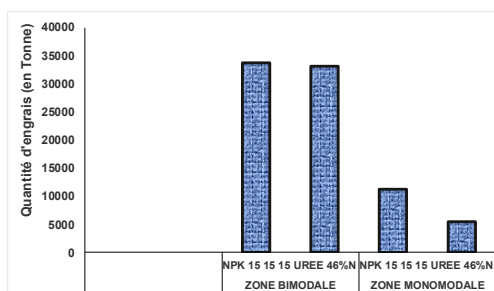


Fig. 4 : Stock d'engrais disponible au 23/07/2025

3.2 PROTECTION DES CULTURES (se protéger lors de la manipulation des pesticides agricoles)

Les pesticides peuvent intoxiquer les manipulateurs si les consignes prescrites sur les étiquettes ne sont pas respectées. Le tableau 2 donne des consignes sur quelques pictogrammes avec leurs significations. Il est recommandé avant toute manipulation ou utilisation de se munir d'équipements de protection individuelle (Fig. 5).

Tableau 2 : Pictogramme et signification

Picto-gramme	Signification	Picto-gramme	Signification
	Garder sous clé hors de portée des enfants		Dangereux, nocif pour les animaux
	Porter des gants		Dangereux, nocif pour les poissons. Eviter de contaminer les lacs, étangs et cours d'eau
	Porter un masque à gaz		Voici comment il faut appliquer le produit
	Porter des bottes		Danger (classe I)
	Porter des lunettes de protection		Se laver après l'emploi



Fig. 5 : Equipements de protection individuelle (EPI)

Source: DPA/DPV, 2025

3.3 PRIX DES SEMENCES CERTIFIEES (Campagne agricole 2025-2026)

Les prix des semences certifiées sont fixés à l'issue d'une réunion qui a regroupé le 21 février 2025, les acteurs des filières riz, maïs, soja, ainsi que les représentants des structures telles que l'Institut de conseil et d'appui technique (ICAT), la Direction de la production agricole (DPA) et la Coordination togolaise des organisations paysannes et des producteurs agricoles (CTOP).

Les prix des semences pour l'année 2025 sont présentés dans le tableau 3. **Veillez-vous adresser aux inspecteurs des semences pour tout achat (Tableau 4).**

Tableau 3 : Prix officiel des semences certifiées au Kilogramme

CULTURES	PRIX AU KG (F CFA)
Maïs	650
Riz	550
Sorgho	650
Fonio	600
Sésame	3 000
Niébé	1 000
Soja	700
Arachide en gousse	800

Source: DPA, 2025

Tableau 4 : Liste des inspecteurs de semences

N°	NOM	PRÉNOMS	CONTACT	PRÉFECTURE
1	ABONZA	Kokou	90422179	Ogou
2	AMEGBO	Kosi Alozi	92409426	Binah
3	ASSASSE	Komla	70457132	Tchaoudjo
4	ATIAGAMA	Kokou	98089228	Tandjoaré
5	BADOUTCHIA	Aklesso	92145455	Amou
6	BAKONA	Batobakou	93713879	Tone
7	DABLA	Nassoma Nawa-nou	90241249	Agou
8	DJAGNY	Kokouvi Mawulolo	93381855	Kéran
9	FIAKLI	Koffi Seyram	90766163	Ogou
10	MOZINO	Paderem Naka	90323838	Sotouboua
11	TOLA	Lambana Emma-nuel	91863901	Zio
12	YOVOGAN	Komi Seyram	90834416	Zio

Source: DPA, 2025

3.4 PRODUCTION HALIEUTIQUE

Pour cette décade la production halieutique se résume à la production piscicole de **0,025** tonnes de tilapia (Tableau 5).

Tableau 5: Données de production piscicole pour la période du 14 au 20 juillet

Période	Production halieutique	Quantité (tonne)
14 au 20 juillet 2025	Production piscicole	0,025

AVIS ET CONSEILS 2:

Dans la perspective de renouvellement du stock halieutique, le Ministre d'Etat, Ministre des ressources halieutiques, animales et de la réglementation de la transhumance, porte à la connaissance des communautés de pêche maritime que les activités de la pêche industrielle demeurent suspendues jusqu'au **31 août 2025**.

L'état océanique prévu pour les **23** et **24 juillet** est agité. Ainsi, il est rappelé à toute la communauté de la pêche artisanale maritime de respecter les drapeaux d'annonciation des prévisions de l'état océanique avant toute sortie en mer.

Pour rappel, le rouge interdit toute sortie, le jaune la prudence et le vert l'autorisation. Tous les usagers

marins de la pêche opérant en mer doivent être prudents et prendre des mesures idoines de sécurité et se munir tous de leurs gilets de sauvetages avant toute sortie en mer conformément à l'arrêté **N°0006/2025/MRHART/SG/DPA** portant obligation d'embarquement et de port du gilet de sauvetage à bord des embarcations et navires de pêche dans les eaux sous juridiction togolaise du **10 avril 2025**.

Aussi, les pêcheurs du port de pêche sont tenus de déclarer tous les membres d'équipages aussi bien à la sortie qu'au retour de leur campagne de pêche aux gardes côtes présents à quai.

Source: DPH, juillet 2025

4. PARC DE TECHNOLOGIE ET D'INNOVATIONS AGRICOLES

Pour la troisième année consécutive, les technologies avérées disponibles à l'Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA) seront mises en démonstration au Parc de Technologies et d'Innovations agricoles (Technoparc) de l'institut de Davié. Ce parc vise d'une part à faciliter le transfert des technologies éprouvées mises au point et disponible au niveau de la recherche et d'autre part à booster leur adoption massive par les producteurs afin d'améliorer les rendements. Pour le compte de cette année, il sera partagé :

- * les technologies de champignons comestibles ;
- * la production d'asticots à partir des mouches soldats noires ;
- * deux (02) variétés de riz pluviales cultivés sur les sols exondés ;
- * quatre (04) nouvelles variétés d'arachide développées par les chercheurs de l'ITRA.



Fig. 6 : Parc de technologies et d'innovations agricoles de Davié

Source : ITRA

Pour cette campagne agricole 2025, les visites individuelles et guidées sont attendues à partir du début Août.

Retrouvez-nous sur le
www.agriculture.gouv.tg/FSRP_Togo



« Créer de la valeur ajoutée dans les filières prioritaires du projet pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable au Togo »